Le Trait d'Union

Plaimpied-Givaudins

Petit périodique d'informations communales (n°1 – Avril 2010)

*« **Le Trait d'Union** », un double symbole : celui du lien indispensable à préserver entre tous les habitants, toutes les générations, les dynamismes associatifs et l'équipe municipale…mais aussi un clin d'œil à l'Histoire, celle du mariage fusionnel de Plaimpied et Givaudins en 1842. Gageons que son contenu et sa présentation vous satisfassent aujourd'hui comme à l'avenir.*

- l'équipe de rédaction -

L'édito du Maire

Au nom de la nouvelle municipalité, que le conseil municipal vient d'élire récemment, je voudrais tout d'abord à nouveau remercier toutes les électrices et tous les électeurs de notre chère commune qui nous ont apporté une très large majorité lors des élections complémentaires du 14 mars dernier.

Nous respectons parfaitement toutes celles et tous ceux qui n'ont pas voté pour nous. Nous espérons pouvoir les convaincre dans le futur par nos actions et nos réalisations.

Nous respectons également la décision responsable de l'ancienne municipalité d'avoir démissionné. Nous sommes aujourd'hui dans une situation claire permettant au conseil municipal de fonctionner normalement : un conseil municipal au complet, une majorité, un maire et un exécutif municipal issus de cette majorité, que vous retrouverez au verso de ce premier numéro de « Trait d'Union », qui symbolise notre volonté d'avancer, dans la transparence et la concertation.

Soyez sûrs que je serai le Maire de tous les habitants de Plaimpied-Givaudins, sans distinction.

En nous accordant plus de 70 % des suffrages, vous nous faites bénéficier d'une grande légitimité. En contrepartie nous avons le devoir de respecter nos engagements. Je tiens à rappeler ces principaux engagements pris avec beaucoup de clarté au cours de la campagne :

- **PLUS** de démocratie et de communication
- **PAS D'AUGMENTATION DES TAXES D'IMPOSITION**
- **MAITRISE DE L'ENDETTEMENT** et du bon usage des deniers publics
- **OUI** au projet de l'EHPAD et au lotissement locatif
- **OUI** au projet de salle multisports **MAIS** après une analyse objective par la nouvelle équipe municipale des coûts annoncés (730 000 € pour 300 m^2 seulement) avant de signer les yeux fermés des marchés d'un tel montant.
- **NON** au projet **ACTUEL** de réhabilitation de l'ancien presbytère dont le coût de la première tranche est de 730 000 € dont 420 000 € à la charge de la commune.
- **AMELIORER** l'entretien et l'embellissement de la commune, les services, l'aide aux aînés et l'activité de la maison des jeunes.
- **SOUTENIR** les associations de la commune, autant que de besoin.

Nous voilà déjà au travail. La nouvelle équipe est en place, son organisation et son mode de fonctionnement sont déjà en relation étroite avec le personnel communal.

Après la période difficile des 12 derniers mois au sein du conseil municipal et les élections complémentaires qui ont permis de trancher démocratiquement la situation, j'émets le vœu que le conseil municipal et notre chère commune retrouvent désormais la sérénité qui les caractérise.

Votre Maire,
Patrick BARNIER

Vos nouveaux conseillers municipaux

L'organisation du conseil municipal repose sur de très larges délégations aux adjoints et aux conseillers délégués, tout en diminuant le coût total des indemnités versées aux élus par rapport à celles prévues dans l'organisation du précédent conseil municipal en 2008.

Guy DALLOIS
1er Maire-adjoint
en charge des travaux, bâtiments et aménagements routiers

Gérard HELIX
2ème Maire-adjoint
en charge de l'urbanisme, du patrimoine, commerce, artisanat et services

Françoise BACQUET
3ème Maire-adjoint
en charge de l'action sociale, soutien aux aînés et éducation

Pascal CHAUMEAU
4ème Maire-adjoint
en charge des services techniques, environnement, agriculture, entretien et embellissement de la commune

David SARRAZIN
5ème Maire-adjoint
en charge des questions de sécurité, communication, tourisme et des associations artistiques et culturelles

Laurent FAYOLLE
Conseiller délégué
en charge des voiries, réseaux et du quartier de la clé des champs

Francis GAYRARD
Conseiller délégué
en charge des fêtes et cérémonies et du quartier des diables bleus

Jean-Pierre GODFROY
Conseiller délégué
en charge des associations sportives, des transport et des quartiers boisés

Béatrice GUILLAUMIN
Conseillère déléguée
en charge de la jeunesse et du quartier de Givaudins

Josiane PRINET
Conseillère déléguée
en charge du contrôle de gestion, des régies et du quartier des stades

Vos nouveaux élus viennent compléter l'équipe des conseillers déjà en place depuis mars 2008, à savoir : Marie-Hélène BAUDAT, Corinne BESSON, Michel DUCAMP, Christian FLACK, Roger GUENIAU Sylvie MASSEREAU, Marie-Françoise PICHON et Patrice RAMEZI.

Des conseillers délégués pour garantir une permanence bienveillante….

En effet, notre choix s'est aussi porté sur une délégation territoriale dont l'objectif est double :

- *assurer un suivi périodique du secteur concerné (sécurité, voirie, services…)*
- *organiser la concertation locale avec les habitants (contacts directs, réunion de secteur).*

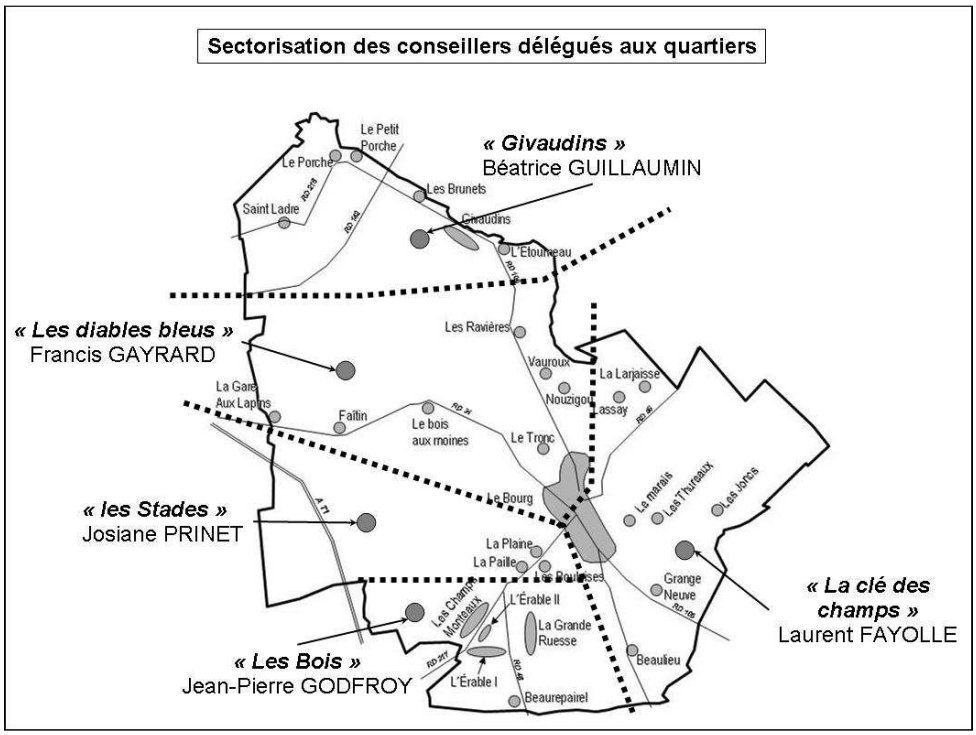

Jeunesse

Eté sportif 2010 (activités sportives et culturelles **gratuites**) : accessible aux jeunes de la commune et du canton de Levet de 12 à 17 ans. Aura lieu du lundi 5 au vendredi 9 juillet de 10h00 à 16h30. Plus d'informations dans le document joint.

Sécurité

Au printemps, attention au retour des chenilles processionnaires du pin.

Si leurs longs poils (soies) sont inoffensifs, ces chenilles projettent dans l'air de minuscules poils très urticants. Leur fort caractère urticant peut provoquer d'importantes réactions allergiques : démangeaisons, œdèmes (au niveau des mains, du cou, du visage) mais aussi des troubles oculaires ou respiratoires (asthme). Les atteintes de l'oeil peuvent avoir des conséquences graves si les poils ne sont pas rapidement retirés. Il est dangereux de manipuler un nid même vide.

Le danger est particulièrement important pour les animaux domestiques : un chien atteint à la langue (qu'il peut avoir utilisé pour lécher les démangeaisons sur son corps) s'il n'est pas traité rapidement par de fortes doses de cortisone, risque la nécrose de la langue. Empêché par conséquent de se nourrir, il risque d'en mourir.

Un nid de chenilles processionnaires

Une procession

Les moyens de lutte :

- ***La lutte mécanique, l'échenillage*** : pour les surfaces réduites (parcs et jardins), elle consiste à enlever et à détruire les pontes et les nids. Les nids seront incinérés. Dans ce cas, il convient de se protéger de tout contact avec les poils urticants des chenilles. Il est conseillé d'utiliser un échenilloir qui est un sécateur au bout d'un long manche. Des professionnels de la désinsectisation existent *(consulter l'annuaire).*
- ***Lutte chimique*** : Un produit qui élimine les insectes marchants (type Baygon ou Raid pour fourmis ou araignées) s'avère efficace.
- ***L'éco-piège.*** Ce piège à chenilles assure la protection et la destruction sans aucun adjuvant (chimique ou biologique). Basé sur le comportement de l'insecte, il est respectueux de l'écosystème *(plus d'informations sur le site www.lamesangeverte.com).*

A ne pas rater en mai

Samedi 24 avril : à 18h00 – cérémonie à l'occasion de la journée nationale du souvenir de la déportation.
Vendredi 7 mai : récits de Monsieur BOUDET, poète du Berry, à la bibliothèque (20h00)
Samedi 8 mai : commémoration de l'armistice de la seconde guerre mondiale.
Dimanche 9 mai : la fête du pain, organisée par l'association « les amis du four à pain »
Vendredi 21 mai : soirée de l'astronomie, dans le parc de la Mairie, à la nuit…
Samedi 22 mai : barbecue de Printemps, organisé par le TCPG (Tennis Club)
Samedi 29 et dimanche 30 mai : marché artisanal, aux « champs des rêves »

Ça se passera aussi bientôt à Plaimpied-Givaudins et autour :
Vendredi 4 juin : concert par l'harmonie de Bourges à l'abbatiale (20h30)
Vendredi 30 avril, 1er et 2 mai : coupe de France d'Aviron au Lac d'Auron

Intercommunalité… l'union fait la force

Notre commune est représentée par vos élus au sein de nombreux syndicats et établissements publics de coopération intercommunale. Ces structures ont toutes des compétences particulières et prennent en charge des missions que notre commune, seule, ne pourrait assurer au même niveau de service. Une bonne représentation par vos élus contribue donc à préserver les intérêts de Plaimpied-Givaudins dans le cadre de ces indispensables coopérations.

Quelques Structures intercommunales	***Principales Missions***	***Nos représentants titulaires***
Bourges Plus	Développement économique Eau et assainissement Environnement Collecte des déchets	Patrick BARNIER Francis GAYRARD Laurent FAYOLLE
Syndicat Départemental l'Energie (SDE 18)	Eclairage public Délégations de service pu (gaz)	Laurent FAYOLLE
Pays de Bourges	Embellissement Reboisement	Patrick BARNIER

Environnement - Embellissement

Déchets verts communaux : afin d'évacuer rapidement les déchets verts liés à l'entretien des espaces communaux, une plate-forme de stockage va être mise en place. Une convention permettra leur prise en charge par un professionnel.

Reboisement : l'opération « ***plantons le décor*** » sera reconduite en novembre prochain. Il s'agira de poursuivre les efforts de plantation de haies bocagères, à la fois au titre de l'embellissement mais surtout pour maintenir une biodiversité (oiseaux, insectes), contribuer à la rétention des eaux de pluie et à la stabilité des sols. Plus d'informations dans « Le trait d'union » du mois de septembre prochain.

Peupleraies : l'abattage des anciennes peupleraies s'achève. La commune dispose d'un budget de 20 000€, qui provient de la vente des arbres. Cette somme sera réinvestie intégralement dans le renouvellement de notre patrimoine forestier.

L'exemplarité communale : prôner un comportement citoyen « écoresponsable », c'est bien. Montrer l'exemple dans la gestion environnementale par les services communaux c'est aussi important. Des actions sont déjà prévues en ce sens (ampoules basse consommation, réduction des pesticides, tri des déchets).

Vos idées nous intéressent…

Des informations à faire paraître, des suggestions de sujets à traiter, des remarques, une photo insolite prise sur la commune ? N'hésitez pas à nous en faire part :

- par écrit directement à la mairie.
- par mail : communication.pg@gmail.com

Merci !